

A l'attention des Présidents de club

Paris, le 11 juillet 2013

Madame, Monsieur le Président,

Le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative ainsi que le CNOSF nous ont informé de la mise en place du Plan National « canicule 2013 » consultable sur le site Internet du Ministère des affaires sociales et de la santé (<http://www.santé.gouv.fr> accès par dossiers « canicule et chaleurs extrêmes »).

Vous trouverez ci-joint, le courrier d'explication du Ministère chargé des sports sur le plan National Canicule.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Pierre CHAMPION